

Procès-verbal du Conseil d'École n°1
Lundi 17 octobre 2022, salle des fêtes de Sers 18h à 20h

RPI Sers-Vouzan

PRÉSENTS

Enseignants et ATSEM:

École de Sers : Mme Jossand (directrice école de Sers), Mme Bailly, Mme Souchaud, Mme Desplat (ATSEM).

École de Vouzan : Mme Durand (directrice école de Vouzan), Mme Seguin, M. Dupré, Mme Benoit.

Mairie de Sers : M. Veaux (Maire).

Mairie de Vouzan : M. Hureau (Maire).

SIVOS : M. Maherault (président SIVOS).

Délégué départemental de l'Education Nationale :

École de Vouzan : M. Body.

Délégués des parents d'élèves :

École de Sers : Mme Monvoisin (titulaire), Mme Thibault (titulaire), Mme Lacourarie (titulaire), Mme Dulac (suppléante), Mme Martinez (suppléante).

École de Vouzan : Mme Mathieux (titulaire), Mme Trillaud (titulaire), Mme Valezy (titulaire).

Excusés : M. Laurent (Inspecteur de l'Éducation Nationale), M. Dosbaa (enseignant école de Vouzan), M. Lachèze (enseignant brigade rattaché à l'école de Sers), M. Magnon (représentant des parents d'élèves de Vouzan suppléant), Mme Collin (représentante des parents d'élèves de Vouzan suppléante), Mme Christodoulou (représentante des parents d'élèves de Vouzan suppléante).

Absents : Mme Duteil (adjointe chargée de la restauration scolaire), Mme Brocheton (vice-présidente SIVOS), Mme Adam-Devers (représentante des parents d'élèves de Sers suppléante).

Mme Jossand préside la séance et rappelle l'ordre du jour.

Les secrétaires de séance sont Chloé Bailly et Julie Souchaud.

Début de la séance : 18h05

Vote pour le regroupement du conseil d'école du RPI : Voté à l'unanimité

Tour de table des différentes personnes présentes au Conseil d'École.

Approbation du dernier PV du conseil d'école (PV n°3 du conseil d'école du RPI Sers-Vouzan du 27 juin 2022) : Voté à l'unanimité

Résultats des élections :

École de Vouzan :

Nombre d'inscrits : 126 – Nombre de votants : 69 – Nombre de bulletins blancs ou nuls : 3 -
Nombre de suffrages exprimés : 66 – Taux de participation : 54%

Résultat des élections :
Aurélie MATHIEUX (titulaire)
Émilie TRILLAUD (titulaire)
Marie VALEZY (titulaire)
Aurélie COLLIN (suppléante)
Amandine CHRISTODOULOU (suppléante)
Patrick MAGNON (suppléant)

École de Sers :

Nombre d'inscrits : 126 – Nombre de votants : 75 – Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1 -
Nombre de suffrages exprimés : 74 – Taux de participation : 59,52%

Résultat des élections :
Estelle MONVOISIN (titulaire)
Carine THIBAUT (titulaire)
Marion LACOURARIE (titulaire)
Élodie DULAC (suppléante)
Pauline MARTINEZ (suppléante)
Sheila ADAM-DEVERS (suppléante)

L'équipe pédagogique du RPI Sers/Vouzan

L'équipe pédagogique de l'école de Vouzan :

- Christelle Durand (jeudis, vendredis) et Bénédicte Benoit (lundis, mardis) enseignantes de CE1/CE2 (Mme Durand est aussi directrice de l'école de Vouzan)
- Sarah Seguin enseignante de CE2/CM1
- Fabien Dupré et Tony Dosbaa (vendredis) enseignants de CM1/CM2

L'équipe pédagogique de l'école de Sers

- Julie Souchaud enseignante en PS/MS avec Laurence Desplat Atsem
- Emilie Jossand enseignante et directrice de l'école de Sers de MS/GS avec Sophie Douet Atsem
- Chloé Bailly enseignante de CP

Effectifs et répartition du RPI

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
16	17	16	21	15	18	20	24	147

La répartition par classe de Vouzan

Classe CE1/CE2	15CE1	10 CE2	25
Classe CE2/CM1	8CE2	16CM1	24
Classe CM1/CM2	4 CM1	24 CM2	28
Total école de Vouzan			77

Depuis la répartition faite en juin, il y a eu un départ et deux arrivées dans la classe de CE1-CE2, un départ dans la classe de CE2-CM1 et un départ et deux arrivées dans la classe de CM1-CM2.

La répartition par classe de Sers

Classe PS/MS	16 PS	9 MS	25
Classe MS/GS	8 MS	16 GS	24
Classe CP	18 CP		21
Total école de Sers			70

Inscriptions des futurs PS : demande pour qu'elles soient faites au 30 mai.

Monsieur le Maire de Sers répond qu'il y a des problèmes actuellement de secrétariat et demande à en reparler.

Règlements intérieurs

Vote des règlements :

- De l'école de Vouzan : amendement supplémentaire concernant le projet pHARe : "Les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportement humiliant et respectés dans leur singularité. En outre, ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique et morale ». A ce titre, lors d'une possible situation d'intimidation scolaire rencontrée au sein de l'école, un ou plusieurs élèves peuvent être entendus par un ou deux enseignants du pôle ressource avec l'accord de l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription."

→ **Vote à l'unanimité**

- De la cantine de Vouzan et du temps périscolaire en attendant la navette→ **Vote à l'unanimité**
- De l'école de Sers : amendement supplémentaire concernant le projet pHARe (même amendement que pour l'école de Vouzan)→ **Vote à l'unanimité**
- De la cantine de Sers→ **Vote à l'unanimité**

- De la garderie→ **Vote à l'unanimité**
- De la navette Sers-Vouzan→ **Vote à l'unanimité**
- Du bus communal de Sers→ **Vote à l'unanimité**

Bilan des coopératives scolaires

Bilan de la coopérative scolaire Vouzan

Parole donnée à Mme Durand

Solde au 01/09/2021: 6 214€93

Solde au 01/09/2022 : 7 188€44

Le résultat de l'année 2021-2022 est de 973€51 (Une facture de 715€ doit être déduite car non enregistrée avant le 31 août 2022. Celle-ci correspond au restant dû du bus du voyage à Paris).

Le compte de la coopérative scolaire de Vouzan a été alimenté :

- par différentes subventions :
 - 650€ provenant du département de la Charente (projet EDD) qui a permis l'achat du poulailler et de livres autour des thèmes de l'environnement
 - 420€ de la mairie de Vouzan pour compléter les dépenses dues au projet EDD
 - 1 260€ de la mairie de Vouzan afin d'aider l'ensemble des familles résidants sur Vouzan. La participation des familles est passée de 90€ à 20€. En ce qui concerne les familles de Sers, celles-ci ont eu la possibilité d'obtenir une aide directe de la part de la Mairie de Sers si elles en faisaient la demande. Celle-ci a été calculée en fonction du coefficient familial. 10 familles ont pu bénéficier de cette aide.
 - 2 000€ provenant du SIVOS afin d'aider au financement du voyage à Paris.
 - par différents dons afin d'aider au financement des projets engagés au cours de l'année scolaire 2021-2022. Ces dons s'élèvent à 2 830€.
 - l'APE :
 - 305€60 afin de financer la sortie 2 au Mégarama dans le cadre de l'opération Ecole et cinéma.
 - 1 000€ afin d'aider au financement du voyage à Paris.
 - Participation des familles : 3 793€ qui regroupent l'adhésion non obligatoire des familles à la coopérative et à la participation de l'ensemble des familles dont les enfants participaient au voyage à Paris.
 - 400€19 la vente de chocolats, 434€40 de photos scolaires et 60€ l'opération Terracycle.

La coopérative scolaire a permis de financer :

- l'achat des fournitures (livres, poulailler, les aliments pour les poules) concernant le projet EDD,
- les sorties 1 et 3 au Mégarama dans le cadre du projet Ecole et cinéma,
- le voyage à Paris
- le voyage au château des énigmes

Rappel : adhésion à la coopérative : 11€ pour un enfant et 20€ pour deux enfants.

Bilan de la coopérative scolaire Sers

Solde au 01/09/2021 : 4999,80€

Solde au 01/09/2022 : 4 967,72€

Au cours de l'année 2021-2022, la coopérative de Sers a dépensé 3 415,44 € (assurance, photographe pour la photo de classe, matériel pour la classe, transport pour les sorties théâtre de toute l'école, transport pour la sortie aux archives et à l'Alpha des GS-CP et MS-GS, sortie au château des énigmes, livres offerts en fin d'année) et a reçu 3 340,03€ (vente des photos de classe, dons à la coopérative, dons lors de mariage). Ce qui nous fait une perte de 75,41 € pour l'année 2021-2022

Présentation du plan de continuité pédagogique

École de Vouzan :

ONDE a été mis à jour et les mails des parents vérifiés. Un mot a été distribué annonçant le fonctionnement du plan. Un sondage va être organisé afin d'évaluer si les parents disposaient d'outils numériques, de connexion internet et accédaient à l'ENT ONE. Concernant l'ENT, les personnes ayant des difficultés à l'utiliser, des rendez-vous téléphoniques seront organisés.

Les visios ne seront plus proposées par le CNED mais par une application de l'Éducation Nationale.

Les enseignants disposent d'outils numériques permettant l'enseignement à distance. Si un enseignant est absent, soit il est remplacé, soit il fournira un enseignement à distance (si ses conditions de santé le permettent).

Si un confinement était envisagé, les informations seront fournies via l'ENT. Chaque classe dispose d'une adresse mail. Des classes virtuelles seront organisées.

École de Sers :

Un sondage a été effectué auprès des familles pour faire le point sur leurs outils numériques et leurs connexions Internet lors de la réunion de rentrée : deux familles ont été recensées.

En cas de cas positif au COVID-19 et de fermeture de classe, les parents d'élèves de la classe concernée seront aussitôt informés par mail. En cas de non réponse, ils seront appelés. Si un cas positif au COVID-19 est déclaré et n'entraîne pas de fermeture de classe, les parents d'élèves seront aussi avertis par mail.

Si possible, toutes les photocopies seront données aux enfants avant la fermeture sinon le travail sera adapté pour éviter les impressions.

Chaque enseignant communiquera par mail aux parents pour assurer la continuité pédagogique. Les projets abordés en classes seront poursuivis à la maison. Les enfants seront aussi incités à réaliser des activités en famille (recette, vie quotidienne -faire son lit, mettre le couvert pour le bon nombre de personnes -, jeux de sociétés, etc.). Des outils numériques seront proposés : lalilo à partir de la GS. Les retours seront effectués en classe. Des nouvelles seront données par les parents par mail. Les photos envoyées par les familles pourront être mises sur le blog pour maintenir le lien entre les enfants (avec accord des familles concernées). 4 activités seront proposées par jour :

- CP : Mathématiques, français, EPS, autre matière (anglais, questionner le monde, arts, musique)
- Maternelles : Langage/Lecture/ Écriture, Numération/Formes, Motricité fine et globale, Arts/explorer le monde

En cas d'absence d'un enseignant et si pas de remplaçant, afin d'éviter le brassage avec les autres classes, les parents seront appelés pour récupérer leurs enfants. Si pas de possibilité, ils seront accueillis dans les autres classes et seront notés afin de veiller au contact-tracing au COVID-19.

Présentation du plan pHARe

Concerne le harcèlement scolaire y compris le cyberharcèlement. Une formation sera proposée aux directeurs qui transmettront aux enseignants. Les enfants seront sensibilisés sur ce sujet à partir de protocoles notamment à partir du CP.

C'est un renforcement des moyens afin de prévenir le harcèlement dans les écoles.

Présentation du projet activité physique quotidienne : 30'APQ

Afin de lutter contre la sédentarité, pour le bien-être et la santé de tous ont été décidé 30 minutes d'activités physique quotidienne. Même lorsque l'intensité de l'activité physique pratiquée est faible, une réduction conséquente du risque de mortalité est observée. La participation active de tous est recommandée : personnel, élèves parents, toute la communauté au sens large : cours d'EPS réguliers, récréations actives, encouragement aux déplacements actifs vers l'école.

École de Sers :

Lors des récréations, les enfants ont accès libre aux vélos, cerceaux, quilles, etc. En classe, des moments de relaxation sont proposés type yoga. La classe dehors est régulièrement pratiquée avec des randonnées, des déplacements, etc.

École de Vouzan :

Ce dispositif est mis en place les jours où il n'y a pas EPS. Des ateliers de motricité type parcours sont organisés en récréations. Les déplacements à pieds sont privilégiés. Des moments de classe dehors seront réalisés.

Travaux

Travaux école de Vouzan :

- Travaux à prévoir :
 - Rien à signaler
- Travaux faits :
 - Grille mise pour ne pas que les ballons aillent sur le toit
 - *Parole donnée à Monsieur Hureau, maire de Vouzan :*

Un élargissement du portillon est prévu pour permettre l'accès aux ambulances qui n'est plus possible par la cantine.

Travaux école de Sers

Toute l'équipe pédagogique de Sers tient à remercier la mairie de Sers dans la réactivité des travaux réalisés.

- *Parole donnée à Monsieur Veaux, maire de Sers :*

Des travaux d'entretien courants ont été réalisés.

Hygiène et Sécurité :

- **COVID-19 :**

Nous respectons le protocole sanitaire en vigueur depuis le 18 juillet 2022. Nous sommes au niveau socle qui nous impose un lavage régulier des mains.

• **PPMS et Exercices incendie :**

Doivent être effectués au cours de l'année, trois PPMS (Plans Particulier de Mise en Sécurité) – attentat-intrusion ou risques majeurs (dont obligatoirement un PPMS Attentat-Intrusion qui doit être réalisé avant les vacances de la Toussaint). Deux exercices incendies doivent aussi être réalisés dans l'année (dont un au mois de septembre).

Dans tous les cas, les familles ne doivent pas venir chercher leurs enfants et ne pas encombrer les lignes téléphoniques en cas de risques majeurs type tempête, glissement de terrain, de risque d'attentat et d'intrusion et d'incendie.

➤ École de Vouzan :

• **Exercice incendie :**

L'exercice incendie a eu lieu le vendredi 7 octobre. L'évacuation s'est faite en 1 minute 28. Tout s'est très bien déroulé.

• **Exercice PPMS « attentat-intrusion » :**

L'exercice a eu lieu le vendredi 14 octobre. La fuite a été envisagée. Tout s'est très bien passé et l'école a été évacuée en 1 minute 34. Seul problème, deux barilletts sont à changer pour que le pass puisse fonctionner sur toutes les portes.

➤ École de Sers

• **Exercice incendie :**

Nous avons effectué un exercice incendie le jeudi 29 septembre à 11h30. L'évacuation s'est parfaitement déroulée en 50 secondes sur le parking de l'école. Il faut cependant veiller à fermer toutes les ouvertures en cas d'alerte.

• **Exercice PPMS « attentat-intrusion »:**

Nous avons effectué notre exercice "attentat-intrusion" le jeudi 13 octobre à 10h. Nous avons choisi de nous enfermer. L'exercice s'est très bien déroulé en particulier pour les PS-MS qui ont très bien réagi. Mme Souchaud avait pris l'initiative de fermer aussi sa salle de classe à clé, cela sera aussi à renouveler pour les prochaines classes les prochaines fois.

Projets 2022-2023

École de Vouzan

- **QuotiChess** : les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 poursuivent cette année l'apprentissage et le développement du jeu des échecs. La classe de Monsieur Dupré, CM1-CM2, se joint aux 2 autres classes afin de poursuivre l'apprentissage engagé les années précédentes. Ils sont inscrits pour l'année scolaire à QuotiChess sur Twitter qui permet de faire des parties d'échecs interactives avec d'autres classes.

Suite à une demande réalisée auprès de FFE, l'école a été sélectionnée et devrait recevoir au cours du mois d'octobre du matériel d'échecs (1 grand échiquier par classe, des petits échiquiers pour

chaque classe et des documents pédagogiques) afin de poursuivre l'apprentissage des échecs au sein de l'école. Cette dotation va permettre à l'équipe pédagogique de mettre en place des tournois d'échecs interclasses.

- **Semaine du goût** : (du 10 au 14 octobre)

Lors de cette semaine, les trois classes ont travaillé sur l'alimentation et particulièrement le petit déjeuner. Le personnel de la mairie a proposé le jeudi 13 au matin un petit déjeuner équilibré à la cantine. Les élèves sont également allés visiter la chèvrerie de Vouzan. Une demande a été faite auprès de l'organisme APRIFEL afin que chaque classe de l'école puisse bénéficier de l'intervention d'une diététicienne. Celle-ci n'a pas abouti.

- **EMC**

L'équipe enseignante a pour objectif de faire vivre au sein de l'école les valeurs de la République et les principes de Laïcité afin que celles-ci prennent tous leurs sens et fassent écho pour les élèves. Pour cela différentes actions sont mises en place :

Une élection des délégués dans chaque classe a été organisée avec le matériel de vote prêté par la mairie.

Des conseils de délégués, « conseil d'élèves », seront organisés dans l'année afin d'évoquer et de résoudre les problèmes au sein de l'école.

Dans le même principe, des conseils de coopération sont organisés au sein de chaque classe.

- **Ateliers projet théâtre** : Les trois classes vont travailler cette année sur le thème du théâtre. Des interventions d'une association, Collectif Nash, située à Garat sont prévues. Un projet de financement a été prévu et validé. L'école a obtenu une subvention de 2 000€ répartie de la manière suivante 1 900€ de la DRAC et 100€ Rectorat). Les interventions auront lieu à l'école, sur différents thèmes en lien avec le théâtre (improvisation, jeux de scène, décors, mis en scènes, jeu théâtral, production d'une pièce, etc...) Des ateliers le jeudi après-midi seront organisés autour de ce fil rouge toute l'année avec les enseignants et les intervenants.

Pour clore ce projet, un spectacle sera prévu en fin d'année suivie de la kermesse le vendredi 30 juin.

- **Orchestre à l'école** : les élèves de CM2 faisant partie du projet OAE poursuivent leur apprentissage d'un instrument de musique avec les professeurs du conservatoire, à raison d'une heure par semaine tous les jeudis matins.

Les trois classes de l'école bénéficient également de dix séances chacune avec deux intervenants, Camille PIZON et le professeur d'accordéon, pour faire de la musique et des danses traditionnelles.

Pour clore ce projet, une représentation avec toutes les classes participantes sera prévue en fin d'année sûrement à l'espace Carat.

- **Labellisation E3D** :

Dans le cadre de la labellisation E3D, les trois classes mettent en place différents projets : poulailler (3 poules ont été rachetées), valorisation des déchets, jardin pédagogique, hôtel à insectes, classe dehors....

Une élection des Eco-délégué va être réalisée. L'équipe pédagogique doit travailler en amont sur le rôle des éco-délégué.

La demande de labellisation, prend forme. L'équipe pédagogique a rencontré Monsieur Hortolan, CPD EDD. Cette labellisation ne peut être effective que si l'ensemble des partenaires de l'école s'engage dans la démarche. Les enseignants de l'école de Vouzan tiennent à souligner l'engagement et le soutien de toute l'équipe municipale de Vouzan, des employés du service de restauration, d'entretien et de surveillance.

- **TWITTER** :

L'ensemble des classes sont inscrites cette année aux activités de Twictée et Twoulipo ainsi que le journal des Twittclasses. Les objectifs de ces différentes actions sont de développer chez nos élèves l'envie de produire des textes et de dédramatiser l'apprentissage de l'orthographe par le biais d'échanges avec des classes partenaires.

- Concours Kili :

Participation de la classe de CM1 -CM2 au concours Kili début novembre sur le thème de la science en lien avec le rallye lecture. Ce seront des réponses scientifiques de questionnements d'enfants.

- Basket :

Comme les années précédentes, la classe de CE1-CE2 bénéficie de séances de sensibilisation à la pratique du basket ball. Le planning est le suivant :

Séances avec intervenant :

Séance 1 : Mardi 11 Octobre, Séance 3 : Mardi 8 Novembre, Séance 5 : Mardi 22 Novembre.

Séances sans intervenant :

Séance 2 : Mardi 18 octobre, Séance 4 : Mardi 15 Novembre, Séance 6 : Mardi 29 Novembre.

Tournoi : Séance 7 Mardi 7 Décembre.

École de Sers

- Projet de l'année sur toute l'école et le RPI : **arts et graphisme**. Cela sera suivi d'une exposition de fin d'année à l'école le vendredi 30 juin.

- Continuation de la **classe dehors** pour les trois classes.

- Candidature pour assister à un **spectacle au théâtre d'Angoulême** pour les trois classes.

- Projet d'intervention de madame Pavageau membre de l'association **Lire et faire lire** une fois par semaine, le mardi après-midi, dans chacune des classes (sauf les PS) en petits groupes pour lire des histoires aux enfants.

- Participation des 3 classes au projet **jeux coopératifs** crée par l'OCCE.

- Participation à "**Mon premier ciné**" pour les classes de PS-MS et MS-GS avec le visionnage de trois films au Mégarama dans l'année : *Pirouette et le sapin de Noël* (le 5 décembre 2022), *Jardin enchantés* (janvier-mars), *Le tigre qui s'invita pour le thé* (avril-juin).

- Projet **correspondance** avec l'école de Mareuil (16) pour les MS-GS (avec rencontre à l'école de Mareuil le 18 octobre) et avec l'école de Balzac (16) pour les CP.

- Projet **rallye maths** en partenariat avec l'OCCE pour les classes de PS-MS et MS-GS : les enfants doivent répondre à plusieurs défis dans les domaines logique, arithmétique et géométrie lors de 4 manches tout au long de l'année.

- Nous participerons au **festival du court-métrage**.

- **Classe découverte** au Chambon pour la classe de CP les 6 et 7 avril.

- **Journée mondiale de l'eau** pour les CP le 23 mars avec des ateliers des trois classes de Vouzan.

- Classe PS-MS : inscription au projet de l'OCCE « **le doudou voyageur** » : Les classes accueillent le doudou et son carnet de voyage pour une durée de 3 semaines. Elles lui font découvrir la vie de la classe, les élèves, l'école, la commune... et complètent son carnet de voyage avec des photos, des textes, des dessins. Puis le doudou est envoyé dans une autre classe et ainsi de suite selon un "itinéraire" établi par l'OCCE. Courant juin, le carnet de voyage du doudou sera dupliqué est

envoyé dans chacune des classes ayant accueilli le doudou.

- **Piscine** : 10 séances à la piscine Nautilus de Saint-Yrieix pour les CP et CE2-CM1 les lundis matin de 10h35 à 11h15 du 13 mars au 2 juin (avec piscine le mardi 30 mai et vendredi 2 juin pour rattraper les 1er et 8 mai fériés). Nous rechercherons d'ailleurs des personnes volontaires pour nous accompagner et passer l'agrément piscine pour pouvoir nous accompagner à la piscine. Nous remercions le Sivos qui a accepté de financer les transports et les séances à la piscine.

Questions diverses

Aucune question n'a été posée.

Fin de la séance à : 19h08